



Aún todo no es habeado

SOMMAIRE

Le mot
du Maire p.1

Echos
du conseil municipal.... p.2

Budget..... p.2

Informations municipales :

Les autorisations d'urba-
nisme p.3

L'école p.3

Le personnel municipal .. p.4

Mirefleurs p.5

Les fêtes patronales..... p.5

C.C.A.S. p.6

La vie des associations :

Est Bearn Basket p.6

L'établi p.6

La bibliothèque..... p.6

Culture & loisirs p.7

Les informations

de sécurité
et de civilité :

Divers rappels..... p.8

Infos & documents

administratifs..... p.8

Les services d'urgence... p.8

Coordonnées

Mairie p.8



Bulletin municipal

2022 N° 34

Le mot du Maire

Chères Mirepeichoises, Chers Mirepeichois,

Avant tout, j'espère que vous avez passé de belles vacances estivales en famille ou entre amis. En ces temps difficiles, il est plus que jamais nécessaire de retrouver les siens et de se focaliser sur les valeurs qui nous sont chères. Les valeurs humaines sont importantes car elles nous aident à grandir et à nous développer. Les petits bonheurs et plaisirs simples de la vie partagés avec les personnes que nous aimons sont de réels carburants pour affronter les éventuelles difficultés du quotidien.

Je souhaite une belle année à tous les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants mirepeichois. Certaines et certains sont rentrés en maternelle pour la première fois, d'autres ont changé d'établissements et sont passés au collège ou au lycée et d'autres ont quitté le nid familial pour partir continuer leurs études sous d'autres horizons. Ce sont clairement de grandes étapes pour les enfants mais aussi pour les parents !

Parlons maintenant des priorités de la rentrée en termes de travaux. Je tenais à vous informer qu'une étude de réaménagement de la Rue du Centre va être lancée début septembre. Tous les habitants de la Rue du Centre seront bien évidemment sollicités pour co-construire le projet avec nous. Cette rue étant une rue emblématique de notre village, il nous apparaît important que ce projet soit qualitatif et nous commencerons par l'enfouissement des réseaux électriques. Dans le cadre de ce projet, nous avons fait le choix d'être accompagnés par le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), association départementale ayant pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Cette rentrée verra également le début des travaux du très attendu Centre culturel du Pays de Nay comprenant une médiathèque et deux salles de cinéma. J'ai participé à la symbolique pose de la première pierre en compagnie des autres maires de la Communauté des communes du Pays de Nay en juin dernier. Ce Centre culturel dont le nom sera dévoilé très prochainement devrait être ouvert au public à la rentrée 2024 pour le plus grand plaisir de tous.

Autre fait marquant, il est à noter que la Communauté des Communes vient de lancer une étude de piste cyclable le long du Chemin du Petit Canal qui à terme reliera Coarrazze à Bordes. Cet emménagement permettra de favoriser en toute sécurité les déplacements doux pour les trajets du quotidien et les balades en famille.

Pour conclure, je tiens à vous rappeler que mon équipe et moi-même nous investissons quotidiennement pour le bien-être de toutes les Mirepeichoises et de tous les Mirepeichois. Nous nous tenons à votre entière disposition si vous souhaitez nous rencontrer.

Votre maire,
Stephane VIRTO

Echos du conseil municipal :

8 février 2022

- Plan Local d'Urbanisme : approbation
 - Urbanisme : instituer le droit de préemption urbain sur la totalité des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU)
 - Urbanisme : instituer la déclaration de clôture sur l'ensemble du territoire et instituer le permis de démolir sur la zone UA du PLU
 - Budget 2022 : ligne de trésorerie
 - Budget 2022 : dépenses d'investissement, utilisation des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent dans la limite du quart des crédits.
 - Groupe scolaire : demande de subventions pour la réfection de la toiture
 - Eglise : demande de subventions pour la réfection du clocher
 - Office National des Forêts : programme forestier 2022 et subventions
 - Logement communal : bail de location
 - Le personnel : débat sur la protection sociale complémentaire
 - Questions diverses
- Subventions aux associations
 - Participation aux organismes publics
 - Amortissement : parcelle B1359
 - Provisions pour risques
 - Examen de devis
 - Etat récapitulatif annuel des indemnités des élus
 - Vote du budget primitif 2022
 - Le personnel : création d'un poste A.T.S.E.M.
 - Le personnel : modification du temps de travail
 - Cantine scolaire : tarif à compter du 1^{er} mai 2022
 - Vente de pavés
 - Fête locale : apéritif, repas et animation
 - Communauté de Communes du Pays de Nay : convention ado'Bus
 - Bail de location 2, rue des écoles : avenant
 - Plan local d'urbanisme : parcelle A319
 - Usage de la délégation du conseil municipal au Maire
 - Questions diverses
- Bail de location 4, rue des écoles
 - Le personnel : création d'un poste d'adjoint technique
 - Le personnel : Médiation Pré-alable Obligatoire
 - Publicité des actes
 - Convention : Accueils de Loisirs Sans Hébergement du territoire (ALSH)
 - Vente de pavés
 - SDEPA : Modification des statuts
 - Convention de co-financement pour l'étude de stabilité de la berge rive droite du gave de PAU au droit de la gravière de MIRE-PEIX
 - Questions diverses

12 avril 2022

- Compte de gestion 2021 du Trésorier
- Compte administratif 2021
- Affectation du résultat
- Fixation des taux des impôts locaux

29 juin 2022

- Budget : Décision modificative n°1
- Examen de devis

21 juillet 2022

- Le personnel : changement d'affectation
- Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme : Autorisation d'estimer en justice – Recours CAZAU
- Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme : Autorisation d'estimer en justice – Recours CAZENAVE
- SDEPA : Convention relative aux modalités de participation financière des communes au service d'exploitation de l'éclairage public
- Questions diverses

Budget

Compte administratif 2021.

Le compte administratif 2021 (sections fonctionnement et investissement) et le compte de gestion du Trésorier ont été approuvés par le Conseil Municipal.

- Dépenses de fonctionnement : 582 411 €
- Recettes de fonctionnement : 631 640 €
- Résultat de l'exercice : 49 228 €
- Dépenses d'investissement : 298 136 €
- Recettes d'investissement : 345 076 €
- Résultat de l'exercice : 46 940 €

Budget 2021

Fixation des taux

Compte tenu des bases d'imposition notifiées par l'état le produit fiscal à taux constant serait de 353 115 €. Un produit fiscal de 358 457 € étant nécessaire pour garantir l'équilibre du bud-

get, le Conseil Municipal a décidé une augmentation mesurée des taux de 1,5% .

Les taux des taxes communales votées pour l'année 2022 sont les suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,48 % (taux 2021 : 23,13%)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,04 % (taux 2021 : 33,54 %)

Budget primitif

Le Budget Primitif 2022 voté le 12 avril dernier s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 661 069 € et en recettes et dépenses d'investissement à 300 906 €

Pour information : à ce jour 7 000 € d'impayés sont à déplorer. (dont 5 000 € pour la cantine scolaire). Ces sommes non recouvrées sont autant de manques à gagner pour la collectivité.

Subvention attribuées aux associations

- E.B.B. (Basket) : 1000,00 €

Les infos municipales :

Les autorisations d'urbanisme

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune met à votre disposition une téléprocédure, service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

- Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.
- Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Comment déposer mon dossier en ligne?

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

L'utilisation de cette téléprocédure est facultative, mais tout dépôt électronique est fait obligatoirement via ce service :

1. Je crée un compte sur <https://sve.sirap.fr/#/064386/>
2. Je choisis puis remplis le formulaire en ligne. Je peux aussi déposer le formulaire que j'aurais constitué sur service-public.fr (AD'AU)
3. Je joins les documents numériques du dossier
4. Je recueille le visa des parties prenantes s'il y a lieu
5. Je sou mets le dossier à l'administration

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Pour l'usager comme pour l'administration, la dématérialisation permet un gain de temps sur le traitement du dossier. Les agents seront davantage disponibles pour vous offrir un service de conseil et d'accompagnement sur le fond des dossiers.

L'école

Une page s'est tournée en cette fin d'année scolaire à l'école primaire de Mirepeix. Ce ne sont pas moins de trois membres de l'équipe éducative qui ont tiré leur révérence.

Patrick Lespes notre emblématique directeur, Pascale Durant professeur des écoles et Brigitte Apiou, agent spécialisé de la classe maternelle ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Brigitte, Pascale, Patrick, nous vous souhaitons de belles «grandes vacances» méritées.



A la rentrée de cette nouvelle année scolaire 2022/2023, l'effectif de l'école sera de 99 élèves pour quatre classes.

Classe 1 : PS-MS-GS de maternelle : 26

Classe 2 : GS-CP : 24

Classe 3 : CE1-CE2 : 26

Classe 4 : CM1-CM2 : 23

De nouveaux équipements vont améliorer la qualité de vie de nos enfants ; 1 nouveau photocopieur et l'installation de 6 capteurs de CO² (les 4 classes, la garderie et la cantine).

Le personnel municipal

RECRUTEMENT DE TROIS NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

Cette année 2022 a vu l'arrivée de Marjorie Lareu suite au départ à la retraite de Corinne Le Tallec. Originnaire de Laruns, elle a précédemment tenu le poste de secrétaire de mairie à Arette puis à Las-seube. Marjorie occupe donc aujourd'hui le poste de secrétaire de mairie de notre commune. Elle gère au quotidien toute la partie administrative au sein de la mairie.



Suite au départ à la retraite de Brigitte Apiou, Julie Ladagnous a rejoint l'équipe de notre école communale en tant que A.T.S.E.M. dans la classe de Grande section/CP à la rentrée scolaire 2022-2023.



Thierry Bidau nous a rejoint le 1^{er} septembre au sein de l'équipe technique en charge de l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux. Thierry remplace Julien Foyard qui a choisi de partir travailler dans une plus grande commune (Tarbes).



Nous sommes convaincus que vous leur réserverez le plus bel accueil. Chacun dans leur domaine d'expertise, tous trois ont choisi de rejoindre notre commune dans le but de vous apporter le meilleur service possible.

Un immense merci aux jeunes retraités pour toutes ces années au service de notre commune, ils seront mis à l'honneur lors du prochain bulletin municipal.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR ERIC

Il y a quelques mois, déjà, après 23 années passées au sein de notre collectivité, Eric PIBOURRET a fait valoir ses droits à une juste retraite, un repos bien mérité et la perspective d'une nouvelle vie.

Une réception conviviale et teintée d'émotion s'est déroulée récemment à la mairie en son honneur.

Dans son hommage, Stéphane VIRTO notre Maire a remercié publiquement Eric pour la qualité de son travail réalisé quotidiennement et son professionnalisme.

« C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à toi en témoignage de toutes ces années passées ensemble au service de notre commune. Ces 14 ans de travail en commun m'ont permis d'apprécier tes qualités, visibles ou cachées. En premier lieu ta rigueur, ta disponibilité, ton sens du travail bien fait et par dessus tout ta fidélité jamais démentie. Je me permets d'ajouter ta gentillesse, ton sens du travail en équipe et ton honnêteté. Ton souci de toujours améliorer les choses a fait de toi l'agent technique exemplaire que nous connaissons.

Nous avons traversé ensemble de très bons moments mais nous avons aussi vécu des moments éprouvants, les inondations de 2013 en sont le parfait exemple. Cet épisode difficile a fortement marqué les esprits.

A cette occasion, tu as à nouveau démontré que nous pouvions compter sur toi, ton engagement et ton professionnalisme.

Tu peux être fier de toi et de ton parcours, en tous cas nous élus, nous avons eu beaucoup de chance de partager ces années avec toi.»

Elus et anciens élus, collègues et amis souhaitons à Eric de profiter pleinement de sa nouvelle vie, une vie faite de liberté, de libres choix sans contraintes.



Mirefleurs

Au sein du site de la Bareilhe dont Mirepeix est si fier, le 8 mai s'est tenue notre grande fête des fleurs, de la nature et du bien-être, plus connue sous le nom de Mirefleurs. Cela faisait plusieurs années que nous n'avions pu renouveler cette belle expérience. La mairie ainsi que des bénévoles se sont investis pour que Mirepeichoises et Mirepeichois puissent à nouveau passer une agréable journée à l'occasion de Mirefleurs.

La cuvée 2022 a rencontré un succès phénoménal tant auprès des exposants que des visiteurs. Pas moins de 55 exposants de grande qualité ont répondu présents ce jour-là. Tous les exposants étaient évidemment liés à la thématique Fleurs/Nature/Bien-être. Parmi nos nombreux exposants, il est à noter que, comme à chaque fois, l'association Culture et Loisirs a tenu un stand somptueux de vente de plantes et de créations artistiques toutes plus belles les unes que les autres, et que le magnifique stand multicolore de Sylvie Horticulture, fidèle parmi les fidèles, a fait sensation.

Afin de ravir nos papilles gourmandes, nous avons bien évidemment convié des producteurs locaux. Vins, champagne, fromages, gâteaux, cannellés, tisanes et autres délicieux produits ont pu être emportés ou dégustés sur place.

L'Association des Parents d'Elèves a comme toujours répondu présent en tenant la buvette dans la joie et la bonne humeur. Le camion de burgers et le stand d'accras grillés ont rencontré un grand succès pour le dé-



jeuner. Le beau temps était au rendez-vous et grands et petits ont pu se restaurer pour le petit café du matin, le déjeuner et tout le long de la journée sur les tables installées sous la tonnelle de platanes tressés.

Le site de la Bareilhe s'y prêtant vraiment parfaitement, des soins bien-être (massage, magnétisme, yoga, etc.) ont pu être pratiqués sur place par nos thérapeutes locaux.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation de cette agréable journée. Si vous souhaitez donner un coup de main l'année prochaine, manifestez-vous sans tarder auprès de la mairie.

Nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle édition de Mirefleurs le deuxième WE du mois de mai 2023 !



Les fetes patronales

Malgré l'absence de Comité des Fêtes cette année, la mairie a tenu à maintenir les fêtes patronales le premier WE du mois de mai. Le dimanche 1^{er} mai, après le traditionnel discours de notre maire, Stéphane Virto, sur la place de l'église, un apéritif accompagné de copieux amuse-bouche a été servi gratuitement aux Mirepeichoises et Mirepeichois au sein du site de la Bareilhe. A la suite de l'apéritif, un repas dansant a eu lieu dans la salle des sports. Danseuses et danseurs ont pu démontrer leur incroyable maîtrise du Madison ! Le menu confectionné par le traiteur Simon Cabanne a été très apprécié des convives. Un grand merci à Philippe Rousseau, président de la chorale Atout-Chœur, qui s'est chargé de l'organisation de la messe en ce jour de fêtes.

L'absence de Comité des Fêtes a forcément un impact sur nos fêtes patronales et plus globalement sur la vie de notre village.

Moins de liens sociaux, moins de partage, moins d'événements festifs, etc. Un nouveau bureau, de nouveaux adhérents et de nouveaux membres sont indispensables afin d'apporter le dynamisme dont Mirepeix a besoin pour relancer les fêtes locales et autres événements. Nous avons besoin de

vous, Mirepeix a besoin de vous ! Jeunes, moins jeunes, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie si vous êtes intéressés. L'équipe municipale apportera bien évidemment tout son soutien aux nouveaux bénévoles.



Sortie des familles

Comme chaque année, le C.C.A.S. avait organisé une sortie famille début juillet : journée au parc d'attraction «La demi-Lune», à Lannemezan, départ en bus, pique-nique, jeux et attractions l'après-midi, retour dans la soirée.

Cette journée n'a pas eu le succès escompté, trop peu d'inscriptions, d'où l'annulation de cette sortie.

Personnes vulnérables et isolées

Recensement / Rappel :

La mairie a mis en place un registre recensant les personnes vulnérables, isolées ou fragiles. L'inscription sur ce registre doit être demandée par la personne elle-même ou par un tiers agissant en son nom, en remplissant le formulaire disponible à la mairie (Téléphone : 05 59 61 11 59).

En cas de déclenchement par le préfet, du plan d'alerte et d'urgence (situation de canicule, épidémie, inondation ...), les personnes inscrites sur ce registre bénéficieront de contacts réguliers afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

La vie des associations :

Est Béarn Basket

La meute d'Est Béarn Basket vous attend ! Une meute, un maillot. Ce n'est pas le B.O. mais l'E.B.B. qui vous attend à la Bareilhe, la salle mirepeichoise, tous les week-ends. Fort d'une fusion entre Mirepeix, Igon et Angaïs, le club d'Est Béarn Basket est devenu le phare de la plaine de Nay niveau balle orange. Chaque semaine, nos éducateurs et éducatrices poussent nos 265 licencié(e)s à prendre le bon cap, pour que flotte le navire E.B.B.. La saison dernière, il a d'ailleurs surfé sur une sacrée vague de succès, tous au féminin. Les seniors filles ont remporté le championnat de D2, montant à l'étage supérieur, alors que les benjamines ont soulevé un trophée. Pour les seniors garçons, ce n'est pas passé loin. Mais ils ont été défaits en finale de Trophée des Pyrénées-Atlantiques.

Le loup sur le cœur, Est Béarn Basket fait l'effort en meute. Joueurs et joueuses de

tous âges et tous niveaux sont attendus dans nos trois salles. Les bénévoles motivés aussi, car il faut du monde pour faire tourner le 4^e

plus gros club de basket du département. Venez pousser avec nous le cri de ralliement : « aaaouuuuhh »!!



L'établi

Motivé par l'écoute dans des conditions simples et attentionnées, l'établi est une association créée en 2016 qui propose le mercredi soir dès 19h30 de découvrir ensemble des événements autour de la culture ou de la création artistique pour permettre un échange entre artistes et public autour d'un repas partagé que chacun aura apporté.

Site internet :

<https://letabli64.wixsite.com/letabli64>

Facebook :

<https://www.facebook.com/letabli64>

Courriel :

letabli64@zohomail.eu

L'établi, 7 rue du Centre, Mirepeix



La Bibliothèque de Mirepeix

Horaires :

Mercredi 17h à 19h

Vendredi 16h30-18h30.

Fermeture le 9 juillet. La bibliothèque rouvrira ses portes le mercredi 1^{er} septembre.

Pendant les vacances : Ouverture les 21 juillet, 4 août et 18 août.

Renseignements : 05 59 61 32 08 aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Association culture et loisirs Mirepeix

<https://mirepeixacl.wordpress.com>

Courriel : aclmirepeix@gmail.com

Prochainement à la rentrée de septembre, la Section Qi gong & Tai chi chuan va reprendre avec une nouvelle équipe. Tous les jeudis de 17h45 à 18h45, sauf vacances scolaires.

A.C.L propose 11 Sections.

- Section Atelier éveil (enfants), Présidente de Section Julie CA-NOVA - Téléphone : 06 89 63 35 50
- Section Atelier cuisine, Président de Section Yves CHANGEAT Téléphone : 06 88 85 66 29
- Section Atelier peinture, Présidente de Section Christine ETCHEBERRY - Téléphone : 06 17 24 09 48
- Section Bibliothèque, Présidente de Section Anne-Marie LARRODE - Téléphone : 05 59 61 35 54
- Section Chorale, Président de Section Philippe ROUSSEAU Téléphone : 06 74 46 15 83
- Section Gymnastique douce, Présidente de Section Sylvie BETBEDER - Téléphone : 06 18 12 09 21
- Section Jeux de Société, Président de Section Elie BOUCHON Téléphone : 06 52 96 93 54
- Section Marche & montagne, Président de Section Francis CAZENAVE - Téléphone : 06 73 21 34 80
- Section Qi gong et Tai chi chuan, Président de Section Inchal-lah HAZY - Téléphone : 06 19 24 31 09
- Section Yoga et Stretching, Présidente de Section Françoise ELHORRY - Téléphone : 06 78 31 99 22
- Section Théâtre, Président de Section, Gilbert LABEYRIE Téléphone : 06 51 00 09 58

SECTION YOGA STRETCH



L'A.G. du Yoga-Stretching reprend son activité le lundi 12 septembre avec 3 horaires pour le Stretching : Lundi 15h30, Mardi 19h00, Mercredi 9h30; et 1h pour le Yoga : Jeudi 19h. Salle du 1er étage au centre de rencontre H.Prat. La cotisation trimestrielle est fixée à 60 €, une réduction est appliquée en cas de deuxième heure hebdomadaire, ainsi que pour deux membres de la même famille. Les feuilles d'inscription, accompagnées du règlement intérieur, seront à retirer en salle en début de saison.

SECTION PEINTURE

Les 14 membres de la section Peinture de l'A.C.L. ont eu le plaisir d'exposer quelques oeuvres lors de la journée «Mirefleurs», le 8 mai dernier et le dimanche suivant à St Pé de Bigorre. Nous espérons pouvoir renouer sous peu, avec notre coutume d'exposition au Centre de Rencontre.

ATOUT COEUR

La chorale Atout Cœur de Mirepeix, avec son nouveau Chef de Chœur, Jacques LAGARE, et son nouveau répertoire, reprendra les répétitions tous les mercredis de 19h00 à 21h00, à partir du mercredi 15 septembre 2022, avec le respect des règles sanitaires en vigueur. Vous aimez chanter ?

La chorale Atout Chœur, forte de ses 35 ans d'expérience avec 35 choristes, attend de nouveaux chanteurs, prêts à aborder des répertoires très variés, à trois ou quatre voix, dans tous les genres, toutes les époques et de niveaux différents.

Il n'est pas exigé de maîtriser le solfège. Rejoignez l'Ensemble vocal : « ATOUT CHOEUR ». Cours d'essai gratuit les deux premiers mercredis de septembre.

Au premier étage du Centre de rencontre, . Place Henri Prat, 17 rue du Centre 64800 MIREPEIX.

SECTION MARCHÉ ET MONTAGNE

Tous les mardis randonnée marche.

Tous les vendredis randonnée montagne.

LE RIDEAU ROUGE

Le Rideau Rouge, de l'Association Culture et Loisirs, a repris les répétitions d'une nouvelle pièce écrite par Eric Assous, « Les Belles Sœurs ».

Cette comédie en trois actes est interprétée par sept comédiens dont deux qui ont rejoint la troupe cette année. Il s'agit de Carole Monge qui avait déjà fait partie de l'aventure dans la pièce, Paul m'a laissé sa clef et Evelyne Nougé-Cazenave qui fait ses débuts théâtraux pour cette pièce.

Une avant-première a déjà été jouée avec brio pour les fêtes d'Arros-Nay, mais ce sera les 7 et 8 octobre 2022 qu'elle sera présentée au Centre de Rencontre de Mirepeix.

A noter que la section s'est dotée d'une sono pour le confort des spectateurs.



Informations de sécurité et de civilité :

RAPPELS

Quelques règles de civilité qui, respectées par tous, permettront une vie en bonne harmonie.

DÉCHETTERIES

NOUVELLES MODALITÉS D'ORGANISATION
DES DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE

Nous vous rappelons que, depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez dorénavant accéder aux trois déchetteries du territoire : Assat, Asson et Coarraze (et non plus qu'au site de Coarraze). Les horaires d'ouverture sur les trois sites ont été harmonisés (matin 9h-12h et après-midi 14h-18h) et les horaires d'été ont été supprimés.

Chaque site ferme deux jours par semaine. Asson ferme le dimanche et le lundi ; Coarraze ferme le dimanche et le mardi ; Assat ferme le dimanche et le jeudi. Ces changements ont pour objectif d'améliorer le fonctionnement des trois déchetteries et d'assurer un meilleur accueil aux usagers.

Conditions d'accès :

L'accès, limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule carrossable de hauteur inférieure ou égale à 2,25 mètres et PTAC inférieur à 3,5T (fourgonnette).

TAILLE DES HAIES

Pour des raisons de bon voisinage il convient de tailler les haies et arbres à 2 m maximum de hauteur, ainsi que les parties dépassant **chez les voisins et sur les voies publiques ou privées.**

L'Article 673 du Code Civil stipule que «celui sur lequel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper... »

Il est particulièrement important de ne pas gêner la visibilité sur la voie publique.

Il est demandé à chacun de veiller à ce que les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux ne dépassent pas sur la voie publique.

FEUX

Nous rappelons que l'article 84 du Règlement sanitaire départemental stipule que « **Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit** ». Les déchets devant être apportés à la déchetterie.

BRUITS

L'utilisation d'appareils à moteur thermique (**tondeuses, tronçonneuses ...**) ou électrique (**perceuses, ponceuses ...**) est autorisée **pour les particuliers :**

- **jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00**

(Arrêté Municipal du 09/03/2010).

DÉSHERBAGE

Les nouvelles dispositions légales interdisent l'utilisation de produits phytosanitaires. Il convient de rappeler que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif et qu'il revient à chacun de **maintenir la partie « pieds de murs » en bon état de propreté, au droit de sa façade et en limite de propriété.**

Les services d'urgence

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 15 - N° : 05 59 13 22 40

Animaux errants : Appeler la mairie. Nous avons une convention avec la S.P.A. d'Ibos.

Infos & documents administratifs

Tout sur le site officiel :

www.service-public.fr

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Mairie :

80 route de Lourdes - 64800 MIREPEIX

Coordonnées :

Téléphone : 05 59 61 11 59

Courriel : mairie-mirepeix@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00

Mardi : 16h00 à 18h00

Mercredi : 16h00 à 18h00

Jeudi : 16h00 à 18h00

Vendredi : 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00